



Collège Jean Racine
75, place du Champ du Roi
61000 Alençon.
☎ : 02.33.80.64.20
✉ : 02.33.29.10.05

Alençon, le 7 janvier 2019

Objet : Paiement du séjour en Auvergne

Madame, Monsieur,

Votre enfant va participer au séjour en Auvergne. Votre participation s'élève actuellement à 350 euros environ. Les différentes actions mises en place ont permis de réduire le tarif du séjour. D'autres actions suivront afin de diminuer cette somme.

Il vous est possible de régler cette somme par espèces ou par chèque à l'ordre de l'«**Agent comptable du collège Jean Racine**». Chaque paiement est à remettre à l'intendance.

Nous vous demandons d'échelonner les paiements de la manière suivante :

- semaine du **28/01/19 au 31/01/19 : 70 euros,**
- semaine du **25/02/19 au 01/03/19 : 70 euros,**
- semaine du **25/03/19 au 29/03/19 : 70 euros,**
- semaine du **23/04/19 au 26/04/19 : 70 euros,**
- semaine du **13/05/19 au 17/05/19 : à définir.**

Il vous est possible de regrouper un ou plusieurs des ces 4 premiers paiements.

Nous vous rappelons qu'en cas de difficultés de paiement, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de l'**Assistante Sociale du collège présente le mardi toute la journée au numéro suivant 02.33.80.64.20.**

Remarque :

- Il est nécessaire de remettre le règlement (chèque ou espèces) dans une enveloppe avec le nom, le prénom et la classe de votre enfant.
- Pour les élèves D.P4 et D.P5, une remise sera effectuée sur le forfait de la demi-pension pour compenser leur absence au collège.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations.

Mme BOUHNİK et Mr LECONTE
Professeurs de SVT.